

EXEMPLES DES AVANTAGES SOCIAUX COURANTS

Soins de santé et bien-être

1. Assurance des frais médicaux

Panoplie d'avantages comprenant les médicaments sous ordonnance, l'hospitalisation et les services médicaux. Les coûts sont habituellement payés par l'employeur et l'employé et comprennent différents coassurances et maximums.

2. Assurance dentaire

L'assurance dentaire comprend habituellement divers soins préventifs, de base et d'envergure pouvant inclure l'orthodontie.

3. Soins de la vue

Le programme de soins de la vue paie les coûts des services et des fournitures de base de la vision. Le programme paie habituellement une portion du coût de l'examen de la vue, des lunettes et des lentilles cornéennes.

4. Dépenses non déterminées en soins de santé

Protection offrant aux employés un montant en argent, avant impôts, pour payer pour des coûts de santé personnalisés remboursables.

5. Programmes de bonne santé

Cet avantage regroupe plusieurs programmes et outils visant à aider les employés à mieux comprendre et gérer les problèmes de santé quotidiens, notamment un service téléphonique d'infirmière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, une évaluation des risques pour la santé, des programmes d'amélioration de la santé, un programme d'aide aux employés, des outils pour vivre une vie saine, des programmes de santé pour les bébés et un programme de vitalité.

6. Programme d'ergonomie

Comprend des évaluations du poste de travail, une formation en ergonomie et une formation sur l'utilisation des outils afin d'aider les employés à créer un environnement de travail plus confortable et prévenir les blessures.



EXEMPLES DES AVANTAGES SOCIAUX COURANTS

Investissements pour l'avenir

1. Régime de pension agréé

Au Canada, le régime de pension agréé (RPA) est un fonds en fidéicomis créé par une entreprise dans le but d'offrir des prestations de retraite à ses employés. Les contributions de l'employeur et des employés sont déductibles du revenu imposable. Les régimes à prestation déterminée et les régimes à cotisation déterminée sont les régimes les plus populaires. Certains régimes sont payés entièrement par l'employeur tandis que d'autres sont payés par plusieurs cotisants. L'acquisition intégrale est possible après un certain nombre d'années de service.

2. Régimes enregistrés d'épargne-retraite

Un régime enregistré d'épargne-retraite, ou REER, est un programme d'épargne qui permet de reporter l'impôt sur les sommes qui seront perçues à la retraite. Ces régimes sont fondés sur des économies et les cotisations sont déductibles du revenu imposable au moment du dépôt. L'impôt est payé lors du retrait de l'investissement, des intérêts ou des revenus de dividendes. Certaines entreprises cotisent une somme égale à l'investissement des employés et offrent des déductions sur le salaire.

3. Assurance-vie et assurance en cas de décès ou de mutilation par accident

Il s'agit d'un programme qui combine une assurance-vie collective, une assurance en cas de décès ou de mutilation par accident et une assurance-maladie pour voyages d'affaires en dehors du Canada offrant habituellement une protection représentant d'une à cinq fois le salaire annuel de l'employé jusqu'à concurrence d'une somme maximale. La protection peut être augmentée au moyen d'une assurance-vie temporaire supplémentaire achetée par l'employé pour lui-même, son époux, épouse, conjoint ou conjointe et ses enfants.

Avantages liés au travail et à la vie personnelle

1. Aide à l'adoption

Ces programmes offrent aux employés un montant par enfant, afin de réduire les coûts engagés lors de l'adoption d'un enfant.

2. Assurance automobile et aux propriétaires occupants

Cette protection est habituellement offerte par déductions pratiques sur le salaire.



EXEMPLES DES AVANTAGES SOCIAUX COURANTS

3. Soutien au conjoint survivant

Conseils financiers et soutien offerts aux principales personnes à charge d'un employé décédé.

4. Services bancaires

Les employés profitent d'un accès à l'épargne, de taux intéressants pour des emprunts et d'un éventail de services financiers.

5. Dépenses de frais de garde

Cet avantage a pour objet d'aider les employés à mettre de l'argent de côté avant impôt pour payer les frais de garde d'enfants ou de personnes âgées.

6. Service de garde sur place

Cet avantage consiste en un service de garde sur place à un tarif mensuel raisonnable par enfant.

7. Rabais pour les employés

Les employeurs négocient des rabais avec des fournisseurs de services locaux, régionaux et nationaux au profit des employés.

8. Avantages de forme physique

Ces avantages peuvent consister en des installations de conditionnement physique sur place ou un rabais sur l'abonnement dans des centres de conditionnement physique à l'échelle du pays.

9. Services juridiques

Accès à un avocat/notaire offrant un vaste éventail de services pour l'examen de contrats et de documents, les transactions immobilières, les problèmes de crédit, les testaments, une fiducie révocable et les infractions au code de la route, ainsi que des conseils en personne ou au téléphone pour des amis et des litiges.

10. Assurance pour les soins de longue durée

Aide à payer les coûts de soins de santé à domicile ou dans un établissement de santé.

11. Programme de frais de déplacement avant impôt

Permet de réaliser des économies sur les frais de transport collectif et de stationnement liés au travail.

12. Télétravail

Programme permettant aux employés de faire du télétravail ou de travailler à la maison.

13. Programme de paiement des frais de scolarité



EXEMPLES DES AVANTAGES SOCIAUX COURANTS

Remboursement préapprouvé d'une partie ou de la totalité des frais admissibles, notamment les frais de scolarité, les livres et certains autres frais.

14. Avantages inhabituels

- » Subvention pour l'achat d'une voiture hybride
- » Abonnement à vie au centre de conditionnement physique de l'entreprise pour les employés à la retraite
- » Congé payé d'un mois pour les femmes enceintes avant la date prévue de leur accouchement
- » Remboursement illimité des frais de scolarité
- » Congés supplémentaires chaque année

Congés

1. Congés payés par l'employeur

Congés prévus en vertu des lois provinciales/territoriales.

2. Vacances

Les vacances sont déterminées en fonction du nombre d'années de service.

3. Congés de maladie

Nombre maximum de jours de congé payés accordés (par année) pour maladie, blessure ou visites chez le médecin.

4. Congé de maladie familial

Nombre maximum de jours de congé payés accordés (par année) aux employés pour soigner un enfant, un époux ou un conjoint ou autre personne à charge admissible malade.

5. Congé parental

Nombre maximum de jours de congé payés accordés aux employés pour forger des liens avec leur nouveau-né ou enfant nouvellement adopté.

6. Prestations d'invalidité

Les prestations d'invalidité à court ou à long terme remplacent une part des revenus des employés en invalidité incapables de travailler pendant une période donnée.

7. Autres congés possibles

Fonctions de juré, deuil, congé familial et médical, congé parental, service militaire et urgence/désastre national, congés personnels et congés sabbatiques.

